



**Rapport sur
l'investissement responsable**

Septembre 2023

Tables des matières

Introduction.....	3
Activités du comité sur l'investissement responsable.....	3
Plan de la propriété active	4
Mobilisation et collaboration.....	4
Activités de vote par procuration	5
Intégration du processus d'investissement	6
Intégration des renseignements ESG.....	7
Communication sur l'action climatique - conformément aux recommandations du GIFCC	12
Gouvernance.....	13
Stratégie.....	14
Gestion des risques.....	16
Mesures et cibles de l'empreinte carbone en 2022	17
Indicateurs de l'empreinte carbone 2022.....	19

Introduction

Les clients investisseurs de Vestcor se composent principalement de fonds de pension et de dotation qui nécessitent une source stable de rendement à long terme des placements. Il est donc impératif que nous continuions à être proactifs en investissant dans des entreprises durables de manière responsable au nom de nos clients.

Nous encourageons fortement que les entreprises dans lesquelles nous investissons fournissent des rapports et des renseignements détaillés sur leur exposition au risque environnemental, social et de gouvernance (ESG) ainsi que sur les initiatives stratégiques et le processus de gouvernance de la gestion des risques utilisés pour atténuer les risques connexes et respecter les pratiques exemplaires utilisées dans le monde et les objectifs réglementaires.

Afin de continuer à maximiser la valeur à long terme de nos fonds sous gestion, Vestcor mène ses activités de gestion de placements sous la direction d'un ensemble de lignes directrices sur l'investissement responsable (RIG) (vestcor.org/placements). Ces lignes directrices fournissent un cadre dans lequel nous examinons les questions liées à ESG dans notre processus d'investissement, et elles sont examinées et approuvées par le conseil d'administration de Vestcor Inc.

Nous sommes heureux de présenter notre deuxième Rapport d'investissement responsable. Il a été préparé afin de respecter le principe de base de la «transparence» qui est décrit dans LDIR et qui est mis en conformité avec nos autres principes fondamentaux des LDIR, à savoir la «propriété active et l'engagement», et l'intégration des renseignements sur l'ESG dans notre processus d'investissement. Il nous permet également de comparer nos progrès annuels avec les buts, les objectifs ou les cibles qui peuvent être fixés par nos clients, les organismes de réglementation ou d'autres intervenants.

Le présent rapport porte principalement sur nos activités en 2022. Nous avons l'intention de continuer à mettre à jour et à publier ce rapport sur une base annuelle.

Activités du comité sur l'investissement responsable

Le comité sur l'investissement responsable de Vestcor fonctionne sous la direction de l'administrateur en chef de l'investissement et a pour mandat d'examiner toutes les activités liées aux questions d'investissement responsable. Les membres du comité comprennent également le président et chef de la direction, le vice-président de chaque équipe de placement et le gestionnaire des risques, mais certains autres membres de l'équipe de placement peuvent également siéger au comité. Un analyste principal de la recherche agit à titre de secrétaire de séance du comité.

Les activités du comité comprennent (sans toutefois s'y limiter) l'élaboration et la gestion du programme d'investissement responsable de Vestcor et la surveillance du vote par procuration. Le comité est également chargé de veiller à ce que Vestcor reste au courant de l'évolution des tendances de l'industrie, des lignes directrices et des règlements et des rapports d'examen réguliers de chaque équipe de placement résumant la façon dont les considérations ESG ont été prises en compte dans la gestion du portefeuille des équipes respectives. Le comité examine également divers outils d'analyse ESG et diverses sources de données pour déterminer leur applicabilité dans le processus d'investissement de Vestcor.

Le comité s'est officiellement réuni deux fois au cours de l'année pour examiner l'activité de vote par procuration de Vestcor et poursuivre l'élaboration des prochaines étapes de l'intégration de l'information ESG par Vestcor dans la plateforme d'investissement responsable. Le chef des placements rend compte régulièrement des activités du comité au conseil d'administration de Vestcor.

Plan de la propriété active

Vestcor adopte une approche de gestion active des placements, aussi bien en ce qui concerne la création de portefeuilles que les placements individuels. Nos équipes internes de gestion des placements et des risques tiennent compte des questions d'investissement responsable lorsqu'elles exercent une diligence raisonnable en matière de placements initiaux et dans le cadre de leurs activités de surveillance continue des placements. Une diligence semblable est nécessaire dans les situations où les services des gestionnaires externes sont utilisés ou que ces gestionnaires sont associés à des possibilités d'investissement.

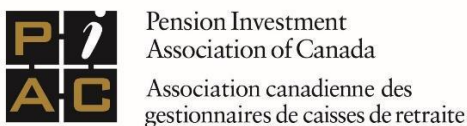
Nos lignes directrices pour l'investissement responsable sont utilisées dans le cadre de notre approche active en matière des placements et devraient fournir de meilleurs rendements rajustés en fonction du risque contrairement à une approche de gestion plus passive. Ces lignes directrices nous permettent également de nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons disposent de politiques de gouvernance robustes, d'équipes de gestion diversifiées et de procédures de gestion des risques pour déterminer et gérer les risques inhérents à leurs activités.

Nous croyons fermement que l'analyse et la participation active mèneront à de meilleurs résultats d'investissement à long terme pour nos clients. Comme nous l'avons mentionné dans nos LDIR, notre approche de propriété active offre une solution plus efficace que les processus de désinvestissement général ou de sélection par exclusion. Cela dit, la direction peut conclure que les placements dans certaines entreprises ou secteurs particuliers ne sont pas conformes aux objectifs de placement à long terme de notre client et qu'ils doivent donc être évités.

Cette approche active est également un élément important pour nous aider à déterminer des possibilités d'investissement attrayantes à long terme, comme les possibilités de transition pour la réduction du carbone.

Mobilisation et collaboration

Vestcor est un membre actif des associations nationales de l'industrie des pensions et du commerce des valeurs mobilières suivantes :



Ces relations nous permettent de collaborer avec d'autres gestionnaires institutionnels de régimes de pension sur des questions d'investissement responsable et d'exploiter ensemble notre influence respective et nos intérêts de propriété pour améliorer la viabilité à long terme dans les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Un exemple des avantages de ce type de collaboration se trouve dans la récente publication du Rapport annuel sur la mission de la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance (CCGG) (ccgg.ca/engagement-program). Leur évaluation de l'impact sur la participation de 2022 a permis de déterminer qu'environ 90 % des conseils d'administration avec lesquels a CCGG a travaillé pour le compte de ses membres ont adopté au moins un changement positif important en ce qui concerne les politiques, les pratiques ou la divulgation de gouvernance au cours de leurs discussions sur la participation, qui visait de façon significative des pratiques de rémunération efficaces pour la direction ainsi que pour le conseil, la rémunération de la direction et les initiatives en matière de diversité et rémunération et des risques et stratégies portant sur le climat.

Activités de vote par procuration

L'un des outils les plus efficaces qu'un investisseur peut utiliser pour exprimer son point de vue sur l'approche d'une entreprise en matière de gouvernance d'entreprise et de risques liés à durabilité à long terme est le vote par procuration. Vestcor a établi un ensemble de « Lignes directrices pour le vote par procuration » dans nos LDIR et a retenu les services du cabinet consultatif Glass Lewis pour nous aider à analyser les décisions finales de Vestcor concernant les indépendants de vote par procuration.

Vestcor communique également nos lignes directrices à nos relations de gestion externes et nos partenaires. Nous examinons et discutons activement notre processus de vote par procuration avec ces relations au cours du processus initial de diligence raisonnable et, le cas échéant, Vestcor exige également que les gestionnaires externes nous soumettent leur historique de vote par procuration sur une base annuelle qui est ensuite examinée par la direction de Vestcor afin d'assurer la conformité générale aux principes généraux inclus dans nos Lignes directrices.

Aperçu des statistiques du vote par procuration en 2022

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des activités de vote par procuration de Vestcor pour les titres de sociétés publiques détenus en 2022. Il a été décidé par vote que les procurations étaient conformes aux « principes » énoncés dans nos LDIR :

1. Égalité de traitement pour tous les actionnaires (droits de vote, attributs et exigences de communication de l'information semblables)
2. Pratiques efficaces et exemplaires de gouvernance indépendante et de communication de l'information
3. Focalisation sur la durabilité et la création de valeur à long terme

Catégorie	Nombre de réunions	Nombre de propositions	Contre la direction
Environnement	99	218	24 %
Social	594	857	23 %
Gouvernance – généralités	2 123	15 408	6 %
Gouvernance – indépendance du conseil d'administration	2 935	36 337	6 %
Gouvernance – rémunération (administrateur)	472	726	4 %
Gouvernance – rémunération (direction)	2 037	4 587	14 %
Gouvernance – structure financière de la société	1 379	3 932	12 %
Questions diverses	71	86	81 %
Totaux	9 710	62 151	8 %

Voici les principaux thèmes de l'industrie sur lesquels nous avons voté au cours de l'année :

- En 2022, les propositions concernant les nominations des administrateurs et le droit de regard sur la rémunération ont reçu un modeste soutien en moins grand nombre qu'au cours de l'année précédente et seulement un peu plus de 86 % des propositions sur le droit de regard sur la rémunération dans l'univers des grandes capitalisations aux États-Unis ont reçu soutien.
- Nous avons noté une augmentation continue du nombre total de propositions d'actionnaires, bien que le pourcentage de propositions d'actionnaires qui ont été appuyées ait reculé à des niveaux normaux par rapport à l'appui généralement plus élevé observé en 2021.
- Dans l'ensemble, l'augmentation de la participation de détail à la bourse au cours des dernières années s'est accompagnée d'une diminution de la participation au vote, car les études de marché suggèrent que les investisseurs de détail semblent être beaucoup moins susceptibles que les propriétaires institutionnels de participer au processus de vote par procuration.

Intégration du processus d'investissement

Vestcor intègre l'information ESG dans le cadre de nos processus de développement de portefeuille et de sélection des investissements, de diligence raisonnable et de suivi. Les renseignements ESG sont généralement obtenus par l'intermédiaire de nos équipes de gestion d'investissement qui travaillent directement avec l'équipe de gestion des sociétés d'investissement et/ou par l'intermédiaire de ressources qui comprennent des publications générales de l'industrie, des lignes directrices réglementaires, des recherches et des analyses propres à l'industrie et des bases de données spécialisées.

La direction de Vestcor participe également activement à de nombreuses associations industrielles et a établi des relations de travail avec de nombreuses organisations nationales de pairs. Ces liens constituent une référence efficace pour communiquer les procédures opérationnelles, les évaluations et les pratiques exemplaires en ce qui concerne les questions d'investissement responsable.

Intégration des renseignements ESG

Le personnel interne de Vestcor chargé de l'investissement doit exercer la diligence raisonnable nécessaire, y compris l'examen des questions liées à ESG en ce qui concerne leur processus de décision d'investissement spécifique. Cette diligence raisonnable comprend généralement l'examen et l'analyse des documents de divulgation publique, des rapports de recherche de tiers et une interaction directe avec les équipes de gestion de l'entreprise.

En plus des renseignements reçus de partenaires de collaboration mentionnés précédemment, nous avons également accès à une variété de sources de données ESG spécifiques de plusieurs fournisseurs pour compléter leur propre diligence dans la gestion et le suivi des portefeuilles et pendant le processus de prise de décision d'investissement.

Au cours de l'année précédente, le comité sur l'investissement responsable a décidé que chaque équipe de placement interne présenterait un rapport au comité sur une base annuelle au moins quant à l'utilisation de ces renseignements ESG dans la gestion de toutes les stratégies internes de l'équipe au cours de l'année et a travaillé avec chaque équipe pour déterminer l'approche optimale de l'intégration des renseignements ESG dans les processus d'investissement internes en 2022. Vestcor compte trois équipes internes d'investissement spécialisées dans les marchés publics, qui se concentrent respectivement sur les portefeuilles des revenus fixes, des capitaux propres fondamentaux et des investissements quantitatifs. En 2022, chaque équipe a réussi à faire des percées dans sa stratégie d'investissement responsable au moyen d'approches variées qui ciblaient les investissements dans des titres spécifiques (p. ex. les obligations vertes) ou incorporaient directement les données ESG et les risques climatiques dans un processus d'investissement afin de permettre à l'équipe de mieux comprendre et gérer les risques.

Étude de cas : Gérer les risques climatiques dans les stratégies relatives aux facteurs

Le rapport initial de Vestcor auprès du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) en 2022 nous a fourni des renseignements détaillés sur l'exposition au carbone au niveau de l'entreprise pour les participations dans nos portefeuilles de marchés publics. Après un important effort de recherche, l'équipe responsable du placement quantitatif de Vestcor a été en mesure d'intégrer ces renseignements dans les portefeuilles de facteurs de faible volatilité du marché canadien, mondial et émergent de Vestcor et de réduire l'exposition au carbone de ces portefeuilles de 9, 13 et 9 %, respectivement, en 2022, tout en maintenant des expositions ciblées à d'autres facteurs de placement et en veillant à ce que les autres paramètres de risque des fonds demeurent en grande partie inchangés.

Dans les marchés privés, les équipes de Vestcor investissent des actifs des clients en combinant des gestionnaires tiers, des coinvestissements avec des partenaires partageant les mêmes idées et des investissements directs. Chacune de ces méthodes d'investissement nous offre des occasions uniques d'examiner et de mettre en œuvre des pratiques exemplaires du point de vue de l'ESG.

Étude de cas : Hillsdale Investment Management Inc.

Célébrant plus d'un quart de siècle d'excellence en investissement, Hillsdale Investment Management Inc. («Hillsdale») est une boutique d'investissement indépendante, contrôlée par les employés et axée sur la clientèle, qui dessert un groupe d'investisseurs institutionnels et privés de richesse. Hillsdale participe dans une gestion de placements disciplinée et active, spécialisée dans les actions, les alternatives, l'ESG et les mandats personnalisés. Le portefeuille de placements en capital de Vestcor a terminé son premier investissement dans Hillsdale en 2021.



Hillsdale détient la certification « Great Place to Work Certified » pour 2023-2024 pour la deuxième année consécutive et a également adopté le code de diversité, d'équité et d'inclusion du CFA Institute pour les professionnels de l'investissement (« Code DEI »).

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les www.hillsdaleinv.com.

Lorsque nous investissons dans une structure de fonds de tiers, nous déléguons des décisions de placement spécifiques à un gestionnaire de fonds. À ce titre, Vestcor n'a pas d'apport direct dans la prise de décision en matière d'investissement, mais sélectionne plutôt le gestionnaire sous-jacent.

Dans le cadre de notre processus de sélection des gestionnaires, nous recueillons des renseignements précis auprès des gestionnaires afin de nous assurer qu'ils utilisent une approche réfléchie et systématique pour intégrer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leurs processus de prise de décisions en matière d'investissement et de gestion d'actifs. Un nombre croissant de gestionnaires de fonds adoptent maintenant des politiques ESG respectives qui reflètent les préoccupations mondiales croissantes concernant le changement climatique et la valeur des initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI). Ce sont là quelques-uns des éléments que nous examinerons, entre autres, au cours de notre diligence à l'égard des gestionnaires de fonds avant de nous engager en faveur d'une société en commandite.

Étude de cas : Sea Electric Inc.

La société internationale de technologie d'électromobilité SEA Electric a été fondée en Australie en 2012 et a maintenant son siège aux États-Unis, avec sa technologie exclusive de système électrique SEA-Drive® adaptable aux flottes de transport urbain et commercial du monde.



Largement reconnu comme leader du marché de l'électrification des véhicules commerciaux à l'échelle mondiale, SEA Electric est présent dans le monde entier, déployant des produits dans huit pays jusqu'à ce jour, à savoir les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, l'Indonésie, l'Inde et l'Afrique du Sud, réalisant collectivement plus de deux millions de miles de service au moyen de tests FEO indépendants et l'exploitation dans le monde réel.

Jusqu'à ce jour, SEA Electric a déployé plus de 200 véhicules électriques à batterie, avec des données télématiques démontrant le coût total de propriété du système SEA-Drive® de classe mondiale. Au cours des cinq prochaines années, SEA Electric prévoit que ses véhicules utilitaires à émissions nulles auront éliminé plus de 3 milliards de livres d'émissions de CO2 de la tâche de transport.

«En tant que fondateur du segment de la technologie à émissions nulles, le défi consistait à trouver un partenaire d'investissement qui non seulement comprend ce segment unique, mais qui croit vraiment en l'impact positif de l'entreprise tout en acceptant les nuances de forger un nouveau marché», a déclaré Tony Fairweather, PDG et fondateur de SEA Electric. «Chez Vestcor, nous avons trouvé un partenaire qui vit tout cela et certaines autres valeurs.»

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les www.sea-electric.com.

En revanche, pour les investissements directs et les co-investissements, nous maintenons le pouvoir de décision en matière d'investissement et utilisons cette capacité pour cibler des actifs qui non seulement fournissent des rendements rajustés au risque supérieurs, mais qui sont également conformes à nos points de vue à long terme sur le climat et d'autres risques ESG. À la fin de 2022, les énergies renouvelables représentaient 19 % de l'ensemble de notre portefeuille d'infrastructures.

Étude de cas : Puget Sound Energy

En 2022, Vestcor a participé à Puget, un co-investissement offert à certaines institutions mondiales aux vues semblables par le programme de partenariat stratégique d'OMERS Infrastructure. Puget Sound Energy est un service public réglementé de l'État de Washington, aux États-Unis, qui offre des services d'électricité et de gaz naturel dans la partie ouest de l'État, notamment dans la région métropolitaine de Seattle. PSE est l'un des services publics intégrés les plus importants du nord-ouest des États-Unis : il fournit de l'électricité à environ 1,2 million de clients¹ et du gaz naturel à environ 900 000² clients.

Le secteur des services publics d'électricité a toujours été une industrie à intensité carbonique élevée. En 2019, l'État de Washington a adopté la *Clean Energy Transformation Act* (CETA), qui engage l'État à produire de l'électricité sans émissions de gaz à effet de serre d'ici 2045.

¹ www.pse.com/en/about-us

² www.pse.com/en/about-us

PSE a collaboré avec des intervenants pour adopter un plan de mise en œuvre d'énergie propre, qui engage l'entreprise à abandonner le charbon et à produire 63 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2025³.

En outre, PSE a porté son engagement encore plus loin. L'entreprise a adopté le plan *Beyond Net Zero Carbon*, qui établit plusieurs objectifs qui vont au-delà de la carboneutralité. PSE souhaite établir des partenariats avec des clients à la recherche de moyens rentables pour réduire leurs propres émissions.

Pour de plus amples renseignements : <https://www.pse.com/en/about-us/Sustainability>



Étude de cas : Réduire notre empreinte carbone

Vestcor a acquis une participation de 25 % dans Arthur Erickson Place en 2019, un atout majeur du centre-ville de Vancouver.

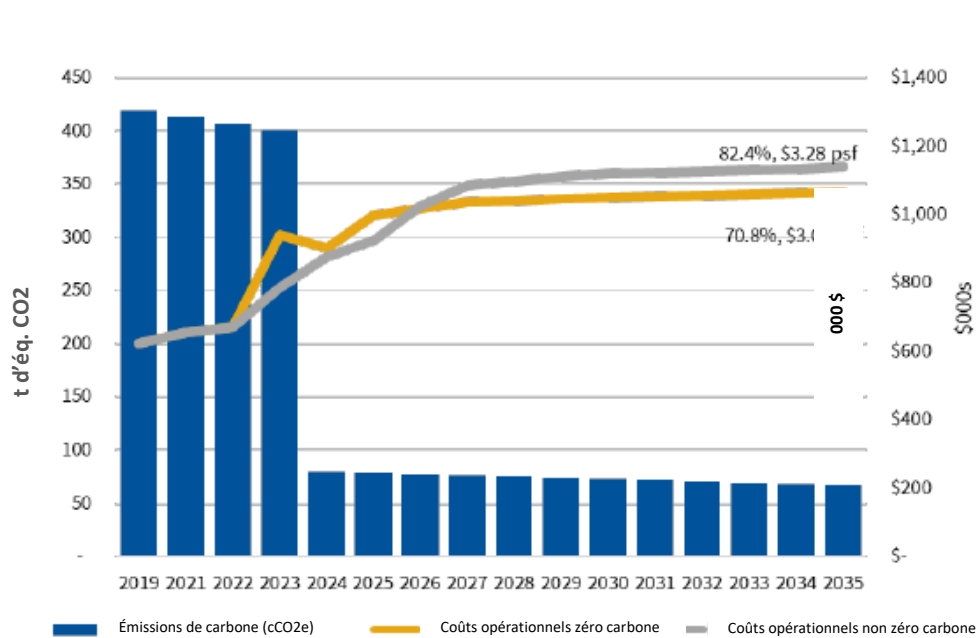
Cet immeuble de bureaux unique et emblématique a été conçu et construit dans les années 1960 et fonctionne toujours avec plusieurs systèmes mécaniques originaux. La structure de base de l'actif est solide et, grâce à une planification et à des efforts appropriés, le remplacement de l'équipement qui approche de la fin de sa vie utile par des systèmes de refroidissement et de chauffage modernes et efficaces offre la possibilité de réduire les émissions de gaz carbonique tout en investissant dans l'avenir.



Une fois les améliorations d'immobilisations prévues terminées en 2023, le bâtiment sera admissible à la certification zéro carbone par le Conseil du bâtiment durable du Canada.

³ [PSE | CEIP Process](#)

Grâce aux initiatives appropriées de gestion des actifs, on prévoit que les émissions de carbone de 2024 seront réduites de 81 % par rapport aux émissions de référence de 2019, et que les coûts d'exploitation à long terme seront considérablement réduits par rapport aux autres options qui ne sont pas carboneutres.



Variation des coûts opérationnels 2019 par rapport à 2035	
Avec une stratégie zéro carbone	Avec une stratégie non zéro carbone
70,8 %/+1,27 \$ psf	82,4 %/+1,48 \$ psf

Arthur Erickson Place bénéficie également de la densité supplémentaire existante et le groupe de propriété se concentre sur la conversion de cette densité en location multirésidentielle afin d'apporter des logements très nécessaires au marché du centre-ville de Vancouver.

Communication sur l'action climatique – conformément aux recommandations du GIFCC

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière a publié son rapport historique en 2017, un rapport fournit un cadre permettant aux entreprises de rendre compte efficacement des divulgations financières relatives au climat. Depuis la publication de ce rapport, le cadre du GIFCC a été adopté de manière significative par les entreprises à l'échelle mondiale et a permis de mieux comprendre les impacts des risques et opportunités liés au climat sur le système financier mondial.

Vestcor a publié en septembre 2022 son premier rapport conforme aux recommandations du GIFCC 2021 afin d'aider la direction et nos clients à surveiller et à gérer l'exposition environnementale au carbone et le risque climatique dans leurs portefeuilles d'investissement. Notre processus et nos lignes directrices en matière de gestion des investissements exigent l'accès à une divulgation constante et en temps opportun de ces risques et de ces expositions pour s'assurer que nos gestionnaires de portefeuille de placements investissent dans des occasions qui fourniront à nos clients une valeur durable dans l'avenir. Vestcor a donc élaboré le rapport suivant conformément aux recommandations du GIFCC pour son portefeuille à la fin de l'année 2022.

Le rapport de cette année continue de fournir des renseignements conformes au cadre du GIFCC concernant nos activités d'investissement. **En outre, nous avons pu élargir la portée de nos divulgations en incluant davantage de types de catégories d'actifs dans le calcul de cette année.** Notre méthode de calcul de l'empreinte carbone est basée sur les conseils du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour calculer les mesures des émissions financées.

Il est important de souligner que le paysage de la déclaration de l'empreinte carbone continue d'évoluer à un rythme rapide et que des méthodes plus standardisées et des données de meilleure qualité deviennent disponibles au fil du temps grâce à ce processus. Nos mesures climatiques sont calculées avec le meilleur de notre capacité en utilisant la meilleure qualité de données dont nous disposons au moment de la publication. Nos divulgations continueront de s'adapter à l'évolution de la déclaration de l'empreinte carbone.

Le présent rapport a pour but d'aider nos clients à mieux comprendre leurs propres risques et expositions liés au climat et de les aider à élaborer et à surveiller des stratégies visant à réduire les risques et à exploiter les possibilités d'investissement. Nous continuons de solliciter les commentaires de nos clients sur leurs besoins spécifiques en matière de stratégies de divulgation et de gestion des risques liés au climat, ainsi dans le cadre des discussions et de consultations plus poussées avec nos clients, sur la détermination d'objectifs spécifiques de réduction des émissions.

Éléments principaux des recommandations d'information financière sur les changements climatiques



Gouvernance

Gouvernance de l'organisation concernant les risques et les possibilités en relation avec le climat.

Stratégie

Les impacts réels et potentiels des risques et possibilités des changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

Gestion des risques

Processus utilisés par l'organisation pour définir, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques.

Indicateurs et cibles

Indicateurs et cibles utilisés pour évaluer et gérer les risques et les possibilités des changements climatiques

Source : *Recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques*, juin 2017

Gouvernance

Le conseil d'administration, la direction et notre comité interne sur l'investissement responsable de Vestcor Inc. ont tous des rôles de gouvernance actifs dans notre approche climatique.

- Le conseil d'administration de Vestcor Inc. est chargé de définir l'appétit global pour les risques de l'entreprise et de comprendre les principaux risques auxquels notre entreprise est confrontée ainsi que les systèmes mis en place pour atténuer et gérer ces risques, y compris le changement climatique. Le conseil d'administration est informé des activités d'investissement responsable de Vestcor. En 2022, le conseil d'administration a approuvé le premier rapport sur l'investissement responsable de Vestcor. Le comité de vérification du conseil a pour tâche spécifique d'aider le conseil à surveiller la gestion des risques, y compris la surveillance des risques climatiques.
- La direction, en collaboration avec notre gestionnaire des risques, aide le conseil à coordonner ses activités de gestion des risques au moyen des lignes directrices d'un **cadre de gestion des risques de l'entreprise** approuvé par le conseil (disponible au vestcor.org/apercu). Les risques liés au climat sont surveillés régulièrement, principalement dans les catégories de risques liés à la gouvernance, à la réputation et au placement de ce cadre.
- Les clients en placements de Vestcor exposent leurs politiques et leurs objectifs d'investissement, et Vestcor est responsable de la gestion de leurs fonds. Le conseil d'administration de Vestcor Inc. approuve les Lignes directrices pour l'investissement

responsable qui sont utilisées par la direction dans l'exécution de ses responsabilités fiduciaires pour le compte des portefeuilles de placements de nos clients. Elles ont été préparées conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie de la gestion des placements institutionnels et relèvent du comité sur l'investissement responsable de la direction. Ces lignes directrices comprennent des renseignements sur : les principes de Vestcor pour l'investissement responsable, l'approche de Vestcor pour l'investissement responsable dans la pratique, les rôles et les responsabilités connexes de la direction et du personnel de Vestcor, ainsi que les rapports et la communication avec les intervenants.

- Le comité sur l'investissement responsable de Vestcor, un groupe de travail interfonctionnel interne, est chargé d'examiner régulièrement les activités de l'entreprise liées au cadre d'investissement responsable.

Stratégie

Possibilités et risques liés au climat :

Le changement climatique continue de présenter des possibilités et des risques à court, moyen et long terme pour les portefeuilles d'investissement de nos clients.

Risques liés au climat :

Les risques liés au climat comprennent à la fois les risques physiques et les risques de transition dans l'ensemble de notre portefeuille de placements.

- Les risques physiques sont des risques résultant d'événements liés au climat, y compris des risques physiques aigus et des risques physiques chroniques. Les risques physiques aigus résultent d'événements météorologiques extrêmes comme les incendies de forêt et les inondations, tandis que les risques physiques chroniques découlent de changements climatiques à plus long terme tels que la hausse des températures et la montée du niveau de la mer. Les événements météorologiques extrêmes survenus récemment dans le monde entier ont amplifié la nécessité de gérer les risques physiques dans n'importe quelle entreprise.
- Les risques de transition sont inhérents à notre portefeuille de placements qui découlent de la transition de l'économie vers une économie à faible émission de carbone. Parmi les exemples de risques de transition, mentionnons les impacts potentiels des changements de politique gouvernementale liés à la transition vers une économie à faible émission de carbone, les risques liés aux nouvelles technologies qui remplacent les anciens systèmes et qui perturbent le système économique existant, les changements potentiels dans l'offre et la demande de certains actifs dans le processus de transition, entre autres.

Possibilités liées au climat :

Des possibilités uniques se présentent également dans le processus d'élaboration de stratégies de réduction des risques climatiques.

-
- Des possibilités d'investissement attrayantes apparaissent lorsque certaines entreprises surpassent le processus de transition climatique, par l'efficacité des ressources et les économies de coûts, l'adoption de sources d'énergie à faible émission, le développement de nouveaux produits et services, l'accès à de nouveaux marchés, et le renforcement de la résilience le long de la chaîne d'approvisionnement. Vestcor a une longue histoire d'identification de ces types de possibilités et d'investissement dans des actifs qui contribuent au développement durable. Des études de cas de ces investissements sont disponibles dans la section «Intégration des processus d'investissement» du présent rapport.
 - Nous recherchons également de manière proactive des possibilités qui sont présentes pour un engagement actif et la promotion auprès des entreprises dans le processus de mise en œuvre de nos stratégies climatiques conformément à nos Lignes directrices pour l'investissement responsable. Dans le processus de vote par procuration, nous suivons nos directives de vote par procuration pour voter les actions détenues directement, exerçant ainsi la voix des actionnaires dans la promotion de la création de valeur à long terme et de la durabilité. Dans les cas limités où un mandat est géré par un gestionnaire externe, les processus de vote par procuration du gestionnaire sont examinés et abordés activement au cours du processus initial de diligence raisonnable, et les antécédents de vote par procuration sont soumis à Vestcor et examinés chaque année si leur service est conservé. Vestcor joue également un rôle actif en collaborant avec d'autres gestionnaires de régimes de retraite par pairs institutionnels sur les risques climatiques et les questions d'investissement responsable en tant que membre actif des associations de l'industrie canadienne des pensions et de l'investissement (pour obtenir de l'information sur nos efforts de collaboration, veuillez consulter la section « Mobilisation et collaboration » du rapport).

Analyse de scénarios

Pour évaluer la résilience future d'une organisation à un éventail de scénarios futurs possibles liés au climat, le GIFCC recommande d'utiliser l'analyse de scénarios pour élaborer la stratégie climatique de l'organisation.

Au 31 décembre 2022, nous avons examiné notre portefeuille de placements en portée à l'aide de la lentille des scénarios de risque climatique pour les placements. L'examen vise à déterminer comment notre portefeuille pourrait être touché par les risques physiques et les risques de transition, et a bénéficié d'investissements dans les possibilités induites par une transition technologique à faible émission de carbone. Cet examen vise à regrouper les coûts et les avantages découlant de ces risques et de ces possibilités au cours des 15 prochaines années et à évaluer le rendement financier potentiel dans un avenir prévisible. Cette analyse a également estimé la mesure dans laquelle le portefeuille est aligné sur l'objectif d'augmentation de la température prévu par l'Accord de Paris, qui est de limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur au niveau de 2 °C.

Les méthodes d'analyse des scénarios et les données disponibles pour l'analyse évoluent rapidement. Par conséquent, cette analyse est soumise aux limites inhérentes aux méthodologies et aux données

actuellement disponibles. Cette analyse sert à nous informer de notre exposition au climat et nous fournit une autre perspective dans la conception d'une stratégie climatique à long terme efficace, et en fin de compte un portefeuille qui est résilient à divers scénarios de transition et de scénarios physiques.

Gestion des risques

Vestcor adopte le modèle de gouvernance du risque des «trois lignes de défense», qui est généralement considéré comme une pratique exemplaire en matière de pratiques de gestion du risque dans les institutions financières. À la première ligne de défense, les équipes d'investissement de Vestcor et la direction d'entreprise sont les principaux propriétaires de risques, où chaque équipe détermine, évalue et gère leurs risques respectifs, y compris les risques climatiques, tout en exerçant ses fonctions d'investissement quotidiennes conformément aux politiques de risque établies. À la deuxième ligne de défense, une équipe indépendante de gestion des risques Vestcor assure une surveillance indépendante des politiques et des pratiques établies en matière de risques, y compris les pratiques liées aux risques climatiques, en surveillant les activités du Cadre de gestion des risques de l'entreprise, en plus du gestionnaire des risques qui participe directement au comité d'investissement responsable. Le risque climatique est intrinsèquement intégré au cadre de gestion des risques de l'entreprise dans les risques de gouvernance, de réputation et d'investissement. La surveillance et l'examen des activités dans ces secteurs de risque sont effectués régulièrement pour s'assurer que ces risques sont compris et recensés, tandis que des stratégies d'atténuation des risques appropriées sont mises en place, au besoin. À la troisième ligne de défense, l'équipe de vérification interne de Vestcor évalue objectivement la pertinence et l'efficacité de l'environnement des contrôles internes de Vestcor, notamment en fournissant une assurance indépendante sur les politiques et les pratiques de gestion des risques susmentionnées.

Le comité sur l'investissement responsable se réunit au moins deux fois par année sous la direction du chef des placements et a pour mandat d'examiner toutes les activités liées à l'investissement responsable, y compris (mais sans s'y limiter) la réception d'un rapport de chaque équipe de placement résumant la façon dont les enjeux ESG ont été pris en compte dans la gestion des portefeuilles au cours de la période à l'étude. Le comité examinera également les sources de données ESG pour déterminer si elles s'appliquent au processus d'investissement de Vestcor et formulera des recommandations à la direction lorsque de nouveaux systèmes ou données sont nécessaires pour la mise en œuvre et la gestion des lignes directrices pour l'investissement responsable.

L'équipe de direction de Vestcor veille à ce que les diverses lignes directrices de gestion des risques approuvées par notre conseil d'administration soient mises en œuvre et gérées, et que tous les systèmes et procédures nécessaires à la mise en œuvre des lignes directrices soient mis à la disposition du personnel. Les équipes d'investissement de Vestcor utilisent activement l'information ESG pour gérer plus efficacement les risques dans le cadre des décisions d'investissement et du processus de gestion de portefeuille. Les équipes d'investissement internes (capitaux propres, revenu fixe, marchés privés et investissements quantitatifs et recherche appliquée) feront rapport au comité sur l'investissement responsable au moins une fois par année de l'utilisation de l'information relative à ESG dans la gestion des portefeuilles de l'équipe au cours de l'année. De plus amples renseignements sur

l'intégration des processus d'investissement se trouvent dans la section «Intégration de l'information ESG» du présent rapport.

Avec les relations externes et les partenariats, notre processus de diligence raisonnable pour la sélection des gestionnaires externes comprend des considérations fondées sur l'approche du gestionnaire à l'égard des considérations ESG/risque lié au climat. La discussion sur le processus de vote par procuration est un élément important du processus de diligence raisonnable ainsi que du partenariat avec ces gestionnaires. De plus amples renseignements sur notre mobilisation pour le vote par procuration des gestionnaires externes dans la section « Activités de vote par procuration » du présent rapport.

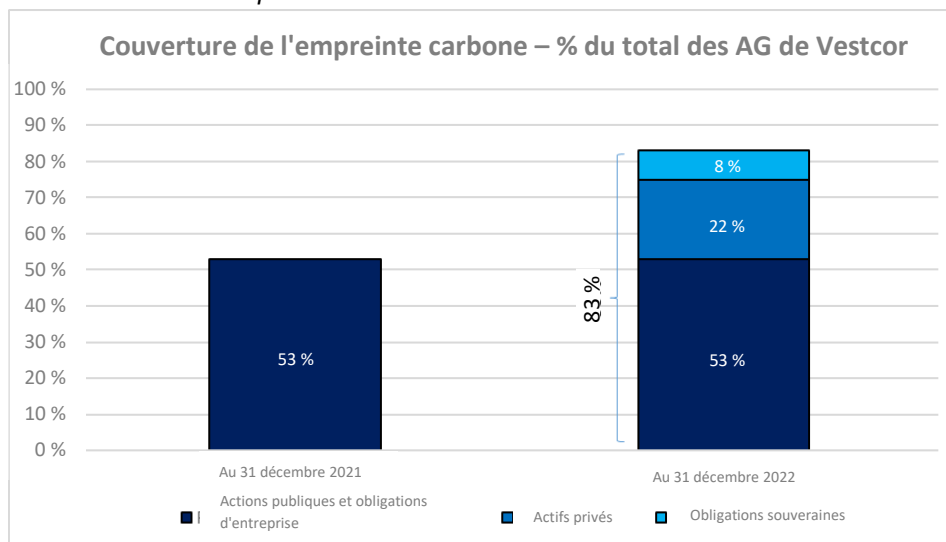
C'est la deuxième année où nous évaluons notre empreinte carbone au niveau du fonds total consolidé. Nous avons utilisé une approche ascendante dans le cadre de ce projet dans le but d'établir une base de notre empreinte carbone agrégée sur notre portefeuille total (pour la méthodologie de couverture du portefeuille, voir « Notes sur les mesures de l'empreinte carbone »). Le projet analyse les risques climatiques dans plusieurs dimensions, dont l'intensité carbone, l'attribution de l'empreinte carbone, l'exposition spécifique aux secteurs et émetteurs à forte intensité de carbone et l'analyse des scénarios climatiques. Cette analyse sert à éclairer nos processus décisionnels dans la gestion efficace de notre exposition au risque climatique.

Mesures et cibles de l'empreinte carbone en 2022

Méthodologie de la mesure de l'empreinte carbone

Notre méthodologie de la mesure de l'empreinte carbone continue est toujours conforme aux recommandations de du GIFCC. En outre, notre méthodologie 2022 est également inspirée par les orientations du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour calculer les mesures d'émissions financées. L'orientation de l'industrie et les pratiques exemplaires en matière de méthodologie de calcul de l'empreinte carbone ont été un processus en cours d'élaboration, et nous nous attendons à ce que notre méthodologie continue d'évoluer au fil du temps parallèlement à ces développements. Des détails supplémentaires sur notre méthode de calcul de l'empreinte carbone sont présentés à l'annexe «Notes sur les mesures de l'empreinte carbone».

Graphique 1. Couverture de l'empreinte carbone – % du total des AG de Vestcor



Faits clés au sujet de la méthodologie du calcul de l'empreinte carbone au 31 décembre 2021

L'an dernier, nous avons effectué pour la première fois l'évaluation de l'empreinte carbone totale de notre portefeuille en nous fondant sur les actifs détenus au 31 décembre 2021. La portée des mesures du rapport de l'an dernier était fondée sur les actions cotées en bourse et les titres d'obligations d'entreprise (y compris toutes les participations de portefeuilles et d'obligations à long terme semblables à des actions dans tous les portefeuilles de sociétés à revenu fixe). Conformément aux recommandations du GIFCC, les mesures déclarées l'an dernier étaient les émissions totales financées (t d'éq. CO₂), les émissions de carbone financées (t d'éq. CO₂/M\$ investis) et l'intensité moyenne pondérée du carbone (IMPC, t d'éq. CO₂/revenus en M\$).

Faits clés au sujet de la méthodologie du calcul de l'empreinte carbone au 31 décembre 2022

Cette année, nous avons amélioré la portée de la couverture de nos divulgations en incluant plus de types de catégories d'actifs dans le calcul. En plus des actions publiques et des obligations de société, notre calcul de l'empreinte carbone s'est étendu cette année pour couvrir également les actifs privés, y compris l'immobilier, les infrastructures et l'investissement en capital. Nous avons également calculé séparément les mesures carbone pour nos investissements en obligations souveraines, en nous fondant sur les directives du PCAF. **Cela porte notre couverture globale de l'empreinte carbone à 83 % du total des investissements, contre 53 % l'an dernier.**

- **Actions cotées en bourse et obligations de société :**

Cette année, nous continuons de publier le total des émissions financées (t d'éq. CO₂), les émissions de carbone financées (t d'éq. CO₂/M\$ investis) et WACI (t d'éq. CO₂/revenus en M\$) pour les actions cotées en bourse et les obligations de société (tableau 2). Ces mesures sont basées sur des analyses fournies par un fournisseur tiers de données climatiques (voir «Notes sur les mesures de l'empreinte carbone»), où les données sur les émissions sont recueillies par le fournisseur à partir des rapports et des dépôts des sociétés accessibles au public.

Lorsque les données sur les émissions ne sont pas rendues publiques, les estimations sont fournies par le fournisseur à l'aide de ses propres modèles d'estimation. Lorsque les données ne sont pas disponibles auprès du vendeur, cette année, Vestcor a appliqué une approche d'estimation fondée principalement sur les émissions moyennes des sous-industries GICS. Cette approche d'estimation est recommandée dans le guide du PCAF et constitue une nouvelle approche dans notre calcul de l'empreinte carbone cette année.

- **Obligations souveraines :**

En 2022, le PCAF a publié ses lignes directrices sur la méthodologie d'attribution des émissions financées par les placements en dette souveraine. Selon la norme du PCAF, nous divulguons les émissions de carbone attribuables à nos investissements en obligations souveraines (tableau 3).

- **Actifs privés :**

Cette année, nous avons calculé les mesures du total des émissions financées de Vestcor (t d'éq. CO₂) et les émissions de carbone financées (t d'éq. CO₂/M\$ investis) qui couvrent à la fois les catégories d'actifs publics et privés. Les résultats sont présentés au tableau 1.

Pour les investissements dans l'immobilier privé et dans les infrastructures privées, les émissions sont principalement directement attribuables à l'auto-divulgaration de l'entreprise. Dans le cas de l'investissement en capital, les émissions sont estimées à l'aide d'approximations publiques qui sont établies principalement en fonction des émissions moyennes des sous-industries GICS.

Parmi tous les investissements inclus dans le calcul de l'empreinte carbone de cette année, 71 % des données sur les émissions proviennent de rapports directs de l'entreprise ou du gouvernement, dont 29 % sont estimés par le vendeur tiers ou Vestcor.

Indicateurs de l'empreinte carbone 2022 :

Notre intensité totale d'émissions financées est de 52,9 t d'éq. CO₂/M\$ investis au 31 décembre 2022. Ce calcul couvre 75 % de nos investissements totaux et comprend les actions publiques, les obligations de société et les actifs privés.

Tableau 1. Mesures de l'empreinte carbone 2022

	31 décembre 2022
Émissions financées (t d'éq. CO ₂ /M\$ investis)	52,9
Total des émissions financées (t d'éq. CO ₂)	789 242
% des AG couverts	75 %
Catégories d'actifs couverts	Actions publiques, obligations de société, actifs privés

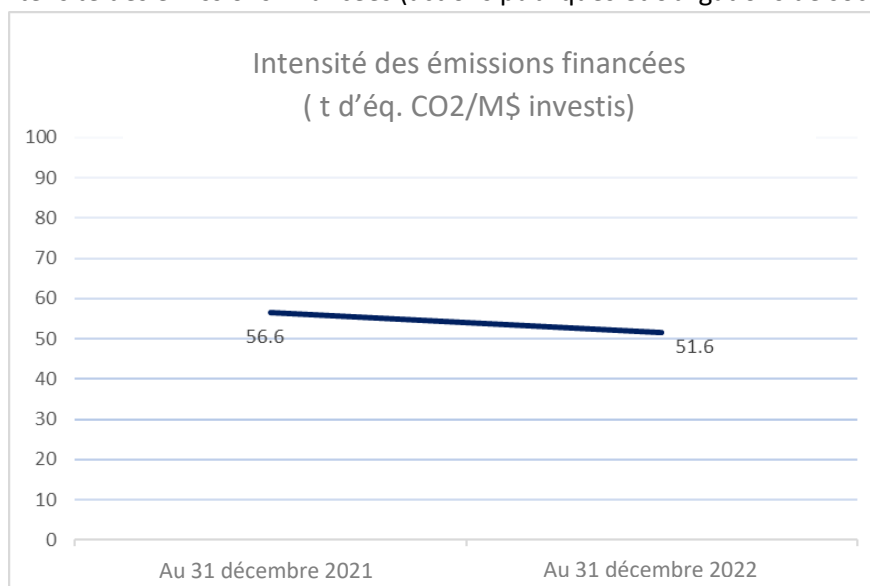
Aux fins d'une comparaison uniforme d'une année sur l'autre, nous continuons cette année à fournir des indicateurs comparables pour les mêmes catégories d'actifs dans la portée que ceux qui ont été

couverts en 2021, avec les méthodologies de 2021 (tableau 2). L'intensité des émissions financées a diminué, passant de 56,6 au 31 décembre 2021 à 51,6 au 31 décembre 2022. Les principaux moteurs de cette diminution sont les efforts que nous déployons pour réduire l'empreinte carbone du portefeuille par l'intégration des processus d'investissement ainsi que les données carbone des sociétés émettrices fournis par le vendeur, qui sont en partie compensées par une base inférieure de valeur globale du marché dans le dénominateur.

Tableau 2. Mesures comparatives 2022 par rapport à 2021 (actions publiques et obligations de société)

	31 décembre 2021	31 décembre 2022	Changement en %
Émissions financées (t d'éq. CO₂/M\$ investis)	56,6	51,6	-8,8 %
Total des émissions financées (t d'éq. CO₂)	628 374	539 693	-14,1 %
Intensité moyenne pondérée du carbone (t d'éq. CO₂/revenus en M\$)	204,5	177,4	-13,2 %
% des AG couverts	53 %	53 %	--
Catégories d'actifs couvertes	Actions publiques et obligations de société	Actions publiques et obligations de société	--

Graphique 2. Intensité des émissions financées (actions publiques et obligations de société)



Selon la norme du PCAF, nous divulguons les émissions de carbone attribuables aux investissements en obligations souveraines séparément de nos indicateurs de carbone de l'investissement total. Les émissions de carbone attribuables aux investissements en obligations souveraines de Vestcor étaient de 410 226 t d'éq. CO₂ pour le total des émissions financées, et 266 t d'éq. CO₂/M\$ investis pour l'intensité des émissions financées.

Tableau 3. Mesures de l'empreinte carbone pour les obligations souveraines

	31 décembre 2022
Intensité des émissions financées (t d'éq. CO ₂ /M\$ investis)	266
Total des émissions financées (t d'éq. CO ₂)	410 226
% des AG couverts	8 %

Cibles :

C'est notre deuxième année de divulgation de nos mesures liées au climat sur la base des recommandations du GIFCC. L'analyse présentée dans le présent rapport nous fournit des mesures mesurables pour suivre les progrès de la réduction de la transition climatique du portefeuille au fil du temps pendant que les sociétés émettrices travaillent à atteindre les objectifs publics de réduction du carbone. Nous continuerons d'améliorer notre communication des renseignements financiers selon le cadre du GIFCC au fil du temps, à mesure que nous intégrerons davantage les considérations d'investissement responsable dans nos processus d'investissement et de gestion des risques.

Vestcor s'est engagée à faire preuve de transparence dans son parcours climatique et à utiliser son influence pour soutenir l'objectif mondial de passage à zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050. Nos processus et lignes directrices en matière d'investissement et de gestion des risques nous permettent de continuer à investir dans des possibilités qui offriront à nos clients une valeur durable à l'avenir.

Remarques sur les indicateurs d’empreinte carbone

1. Données sur l’empreinte carbone

La majorité de nos données sur l'empreinte carbone est basée sur les données climatologiques MSCI, à l'exception de l'immobilier privé et de l'infrastructure privée où les données d'émission sont collectées par Vestcor à partir des renseignements fournis par l'entreprise elle-même. Les données sur les émissions utilisées dans le calcul sont basées sur les données les plus récentes disponibles au moment de l'analyse. Veuillez noter que les changements dans les mesures du carbone ne sont pas seulement attribuables aux changements dans les émissions des sociétés émettrices, mais qu'ils sont aussi sensibles aux changements dans d'autres paramètres tels que les changements dans la valeur marchande du portefeuille et les changements dans le taux de change utilisé pour convertir les investissements en devises en mesures en dollars canadiens.

2. Toutes les valeurs déclarées sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le taux de change appliqué est en vigueur au 31 décembre 2022.

3. Nos mesures climatiques déclarées comprennent les émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2. Les émissions de la portée 1 sont des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par une entreprise et les émissions de la portée 2 sont des émissions de GES indirectes associées à l'achat d'électricité consommée par l'entreprise.

4. AG inclus au 31 décembre 2022

AG pour les mesures d'empreinte carbone, en millions de dollars canadiens	31 décembre 2022
Actions publiques et obligations d'entreprise	10 605
Actifs privés	4 315
<u>Obligations souveraines</u>	<u>1 543</u>
Total des AG pour les mesures d'empreinte carbone	16 463
Total des AG de Vestcor	19 883

Les AG dans la portée MSA ne comprennent pas les obligations provinciales, municipales ou gouvernementales ni les portefeuilles à court ou à long terme. Pour tout portefeuille dans la portée, le calcul inclut également les émissions provenant d'actifs composites tels que les FNB et les dérivés tels que les contrats à terme standardisés d'actions. Ne sont pas inclus les espèces, les billets à court terme, les contrats FX, les bons de souscription, entre autres.

Au total, les investissements inclus dans l'analyse du présent rapport représentaient 83 % des AG de Vestcor au 31 décembre 2022.

5. La mesure de l'intensité moyenne pondérée en carbone (IMPC) n'a pas été calculée pour les obligations souveraines, car l'attribution fondée sur les revenus de cette mesure ne s'applique pas aux obligations souveraines. L'IMPC n'a pas été calculée pour les actifs privés en raison d'un accès limité aux données de l'entreprise.

6. Calcul des mesures climatiques

Total des émissions de carbone financées (t d'éq. CO₂) :

Mesure l'impact climatique du portefeuille en termes d'émissions de carbone, dont le portefeuille est responsable avec son financement total pour les entités émettrices (par actions et obligations de société de portefeuille). Les émissions totales de chaque émetteur comprennent les émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 de l'émetteur. Le total des émissions financées au niveau du portefeuille est calculé comme la somme des émissions de chaque émetteur, pondérée par les participations du portefeuille des actions et obligations de l'émetteur en pourcentage de la valeur d'entreprise de l'émetteur (y compris les liquidités).

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur d'entreprise de l'émetteur incl. liquidités}_i} \times \text{émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 de l'émetteur}_i \right)$$

Émissions de carbone financées (t d'éq. CO₂/M\$ investi) :

Mesure l'impact climatique normalisé du portefeuille en termes d'émissions de carbone dont un investisseur est responsable avec son financement total, par million de dollars investis.

$$\frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur d'entreprise de l'émetteur incl. liquidités}_i} \times \text{émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 de l'émetteur}_i \right)}{\text{valeur actuelle du portefeuille (M\$)}}$$

Intensité moyenne pondérée du carbone (t d'éq. CO₂/revenus en M\$)

Mesure l'exposition moyenne pondérée du portefeuille à l'intensité carbone des entreprises dans lesquelles il investit. L'intensité en carbone de chaque entreprise est calculée comme les émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 de l'entreprise, par million de dollars de son revenu total.

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} \times \frac{\text{émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 de l'émetteur}_i}{\text{revenus en M\$ de l'émetteur}_i} \right)$$

Intensité des émissions de carbone financées des obligations souveraines

La part des émissions souveraines totales d'un pays attribuable à un investisseur est proportionnelle à l'exposition des investisseurs aux obligations souveraines en pourcentage du PIB du pays.

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} \times \frac{\text{émissions de GES de l'émetteur souverain}_i}{\text{GDP en M\$ de l'émetteur souverain}_i} \right)$$

Communication requise :

Cette communication a été élaborée à l'aide de renseignements provenant de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'information. Bien que les fournisseurs d'information de Vestcor Inc., y compris sans toutefois s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les «parties ESG»), obtiennent des renseignements (les « renseignements ») auprès de sources qu'ils jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et rejette expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier. L'information ne peut être utilisée qu'à des fins internes, ne peut être reproduite ou rediffusée sous aucune forme et ne peut être utilisée comme base ou composante d'un instrument financier, d'un produit ou d'un indice. En outre, aucun des renseignements ne peut en soi être utilisé pour déterminer les titres à acheter ou à vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG n'est responsable d'erreurs ou d'omissions liées aux données aux présentes ni n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.